



## Enseigner ce que l'on pratique Et Pratiquer ce l'on enseigne !

Le **CESU 89** - Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence du département de l'Yonne a pour mission principale de contribuer, dans le domaine de l'urgence médicale, à la formation initiale et continue :

- des professionnels de santé,
- des personnels non soignants des établissements de santé et des structures médico-sociales
- toute personne susceptible d'être confrontée à une situation d'urgence dans le cadre de son activité professionnelle

Le CESU 89 est adhérent à l'association Nationale des CESU (ANCESU)

**Il est seul habilité à délivrer les attestations AFGSU du département.**

**Les formations sont assurées par des équipes de formateurs du CESU 89, réparties sur l'ensemble du département (Auxerre, Joigny, Sens, Tonnerre). Elles sont sous la responsabilité de l'équipe pédagogique rattachée au SAMU 89 situé au Centre Hospitalier d'Auxerre.**

Dr REMISE Olivier, Responsable pédagogique

Mme ZORCIE Karine, Cadre de Santé

Mr PLAUT Grégory, Infirmier référent

Mme JUNK Valérie, Secrétaire

Les Formateurs : Des médecins, infirmiers, aides-soignantes, ambulanciers SMUR, assistants de régulation médicale expérimentés dans le domaine de la médecine d'urgence du centre hospitalier d'Auxerre, Sens, Tonnerre et Joigny.



**Concernant les formations dispensées par l'équipe du Centre Hospitalier d'Auxerre, les sessions de formation sont délivrées au sein de l'établissement dans les instituts de formations mais aussi sur les sites extérieurs à la demande en fonction de nos disponibilités.**

**Les formations proposées sont : (12 participants par session de formation)**

**AFGSU niveau 1** - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (durée totale de la formation : 14h, deux journées de 7 heures)

S'adresse à tout personnel non professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

**AFGSU niveau 2** - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (21h)

S'adresse aux professionnels de santé : Médecin, sage-femme, infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, pharmacien, chirurgien-dentiste, orthophoniste, technicien de laboratoire, manipulateur radiologie, ambulancier...).

**Formation de réactualisation AFGSU (7h) (Recyclage)**

S'adresse aux professionnels déjà formés à l'AFGSU « initial » depuis moins de 4 ans afin de réactualiser les connaissances et consolider les actions à mettre en œuvre face à une situation d'urgences et en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

**Formation « damage control » :**

Public concerné : Médecins, IDE et ambulanciers SMUR exerçant en contexte intra ou extrahospitalier.

**Formation Infirmière Organisatrice de l'Accueil :**

Public concerné : IDE de SAUV et de SMUR.

**Sauveteur Secouriste du Travail SST** : durée totale de formation 14 heures (2 X 7 heures)

Tout salarié, groupe de 8 à 10 personnes, Etre capable de faire face à une urgence vitale dans l'entreprise, identifier les risques particuliers de l'entreprise et savoir les prévenir.

**Vous trouverez en pièces jointes :**

Fiches descriptives de chaque formation,

Fiche de renseignements pour chaque apprenant à nous transmettre pour chaque inscription,

Une fiche de renseignements de votre établissement pour mettre à jour notre fichier,

Une grille des tarifs mise à jour le 18 mars 2025

Règlement intérieur

Ainsi que le planning des sessions de 2025, attention chaque session est limitée à 12 apprenants.

Attention les places sont limitées pour les établissements extérieurs.

Le secrétariat du CESU 89 est à votre disposition, les mardi et mercredi de 8 h 30 à 15 h 30

Bien cordialement.

L'Equipe du CESU 89

**Contact secrétariat CESU 89**

Centre Hospitalier  
2 boulevard de Verdun – 89000 AUXERRE  
Téléphone : 03.86.48.69.00 – 03.86.48.46.73  
Email : [scesu89@ch-auxerre.fr](mailto:scesu89@ch-auxerre.fr)